

## Module 2 : La *Charte canadienne des droits et libertés*

---

### Connaissance fondamentale

Tous les organes et paliers gouvernementaux au Canada, peu importe l'idéologie politique, doivent reconnaître et respecter les droits fondamentaux des citoyens canadiens, y inclus les droits linguistiques et les droits des Autochtones. Les droits et libertés énoncés dans la *Charte canadienne des droits et libertés* sont garantis et fixés dans la Constitution. La Cour suprême du Canada joue un rôle primordial en interprétant les dispositions de la *Charte*, la rendant ainsi un « arbre vivant », c'est-à-dire un document en évolution constante.

---

### Résultats d'apprentissage

- 2.1 Retracer l'histoire et l'évolution des droits au Canada en soulignant des événements clés menant à la création de la *Charte canadienne des droits et libertés*, tels que l' « affaire personne » (Edwards c. A.G. of Canada [1930]) et la *Déclaration canadienne des droits* (1960).
  - 2.2 Décrire et analyser chaque section de la *Charte*, ainsi que la sphère de compétence, les recours et l'impact général de la *Charte* sur la société canadienne.
  - 2.3 Examiner la question de la restriction des droits et libertés en faisant référence à la disposition établissant des limites raisonnables et la disposition de dérogation, ainsi que le rôle de la Cour suprême du Canada en tant que « gardienne de la Constitution ».
  - 2.4 Explorer l'impact de la *Charte* et d'autres documents tels que la *Proclamation royale de 1763*, les ententes de revendications territoriales, les traités et la *Loi sur les Indiens* sur les droits des Autochtones au Canada.
  - 2.5 Analyser à quel point les droits démocratiques et la liberté de circulation et d'établissement des Canadiens sont protégés et garantis par la *Charte*.
  - 2.6 Expliquer de quelles façons les garanties juridiques de la *Charte* protègent les droits des individus et établissent des limites sur les pouvoirs des intervenants du système de justice pénale tels que les policiers et la Couronne.
  - 2.7 Comparer et différencier les concepts d'égalité et d'équité dans le contexte de l'article 15 de la *Charte*.
  - 2.8 Décrire de quelles façons la *Charte* garantit les droits linguistiques au Canada.
  - 2.9 Explorer des questions qui ont eu un impact sur les interprétations contemporaines de la *Charte* rendant celle-ci un document vivant, par exemple : les droits des femmes, l'identité sexuelle et la mort assistée médicalement.
-